

BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE

Définition de l'épreuve de management des organisations de la série sciences et technologies de la gestion (STG)

NOTE DE SERVICE N°2006-032 DU 24-2-2006
RLR : 544-1a
BO n° 10 de 9 mars 2006

Cette définition est applicable à partir de la session 2007 du baccalauréat STG et concerne toutes les spécialités

Épreuve écrite.

Durée : 3 heures.

Coefficient : 4.

L'épreuve porte sur les programmes de "management des organisations" des classes de première et terminale "sciences et technologies de la gestion".

Elle vise à évaluer la connaissance des concepts et des notions fondamentales figurant dans le programme et la capacité du candidat à les mobiliser pour l'analyse des organisations et des pratiques de management. Elle vise également à vérifier ses acquis méthodologiques dans cette discipline.

Modalités de l'épreuve

L'épreuve est écrite. Elle est corrigée par un professeur ayant en charge l'enseignement du "management des organisations" dans la série "sciences et technologies de la gestion".

Elle prend la forme de l'étude d'une ou plusieurs situations concrètes de management des organisations, présentées dans un dossier documentaire accompagné d'une série de questions.

Critères d'évaluation

L'épreuve vise à évaluer les connaissances du candidat et ses capacités à mobiliser les concepts et les notions fondamentales du management des organisations pour :

- analyser et exploiter une documentation concernant une ou plusieurs organisations ;
- analyser une organisation : identifier ses caractéristiques, son fonctionnement, ses modes de management, ses choix et éventuellement son évolution ;
- identifier une situation ou un problème de management et en proposer une analyse ou un diagnostic raisonné et argumenté.

Épreuve orale de contrôle

Durée : 20 minutes.

Temps de préparation : 20 minutes

Coefficient : 4.

L'épreuve vise à évaluer la connaissance des concepts et des notions fondamentales figurant dans le programme et la capacité du candidat à les mobiliser pour l'analyse des organisations et des pratiques de management. Elle vise également à vérifier ses acquis méthodologiques dans cette discipline.

Modalités de l'épreuve

L'examineur est un professeur ayant en charge l'enseignement du management des organisations.

Pendant le temps de préparation, le candidat dispose d'un sujet, n'excédant pas deux pages, composé d'un ou plusieurs documents accompagnés d'une série de questions.

Dans un premier temps le candidat expose pendant 10 minutes au maximum les réponses aux questions posées dans le sujet.

Dans un second temps le candidat est invité à expliciter, approfondir et justifier ses réponses. L'examineur interroge si nécessaire le candidat sur le ou les champs de connaissances correspondant au sujet proposé.

Critères d'évaluation

L'épreuve vise à évaluer les connaissances du candidat et ses capacités à mobiliser les concepts et les notions fondamentales du management des organisations pour :

- analyser et exploiter une documentation concernant une ou plusieurs organisations ;
- analyser une organisation : identifier ses caractéristiques, son fonctionnement, ses modes de management, ses choix et éventuellement son évolution ;
- identifier une situation ou un problème de management et en proposer une analyse ou un diagnostic raisonné et argumenté.